

Nice, le 8 mars 2017

L'Inspecteur d'Académie

à

Mesdames et messieurs les inspecteurs chargés  
de circonscription du premier degré  
Mesdames et messieurs les principaux de  
SEGPA annexées aux collèges  
Mesdames et messieurs les professeurs des  
écoles et instituteurs

Direction des  
services  
départementaux  
de l'éducation  
nationale  
des Alpes-  
Maritimes

Objet : Recrutement poste à profil

Vous voudrez bien porter à l'attention des instituteurs(trice)s et professeur(e)s des  
écoles l'appel à candidature suivant :

- **Responsable local de l'enseignement (RLE) à la maison d'arrêt de Nice**

Division du  
Personnel 1<sup>er</sup>  
degré

Vous trouverez en annexe le descriptif du poste.

Tél : 04 93 53 70 70  
fax : 04 93 72 64 17

La nomination se fera à titre provisoire.

Affaire suivie par :  
Sakina SADOUK  
Téléphone  
04 93 72 63 57  
Fax  
04 93 72 63 22  
Mél.  
sakina.sadouk@ac-  
nice.fr

Les personnels intéressés voudront bien adresser leur dossier de candidature à la  
Direction des services départementaux de l'Education Nationale des Alpes  
Maritimes par voie hiérarchique, et simultanément à l'adresse électronique  
indiquée sur la fiche de poste **pour le vendredi 14 avril 2017 inclus.**

53 avenue Cap de  
Croix  
06181 Nice cedex 2

SIGNE

Michel-Jean FLOC'H

RECRUTEMENT POSTE A PROFIL

FICHE DE CANDIDATURE A RETOURNER POUR LE 14 AVRIL 2017

Mail : [ia06-dipe2@ac-nice.fr](mailto:ia06-dipe2@ac-nice.fr) et [ce.0133402c@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.0133402c@ac-aix-marseille.fr)

NOM :

Prénom :

Affectation actuelle :

Nommé(e) à  Titre définitif  Titre provisoire  en délégation

Date de nomination :

Ancienneté dans la fonction :

AGS (renseigné par le service DIPE II) :

Circonscription :

Adresse personnelle :

N° de téléphone :

E-mail :

Diplômes et date d'obtention :

---

Je déclare être candidat(e) au poste :

« Responsable local de l'enseignement (RLE) à la maison d'arrêt de Nice »

A

(signature)

le

---

Avis, date, signature et cachet de l'Inspecteur(trice) de circonscription :

A

(signature)

le

**OBJET** : Appel à candidature sur un poste spécifique académique (SPEA)

**Un emploi d'enseignant - responsable local de l'enseignement (RLE), est vacant à la maison d'arrêt de Nice à la rentrée 2017.**

**Référence** : circulaire n°2011-239 du 8-12-2011 sur l'enseignement en milieu pénitentiaire.

**Spécificités de la mission :**

L'enseignement est intégré à chacune des étapes du parcours de réinsertion des détenus, depuis l'accueil où le repérage de l'illettrisme est systématique jusqu'à la préparation à la sortie.

L'enseignement s'inscrit dans la mission essentielle de service public d'éducation qui est :

- de développer à tous les niveaux de formation une approche différenciée du public, avec une attention particulière pour les personnes sans qualification et les jeunes majeurs,
- de permettre aux personnes d'acquérir, outre les savoirs fondamentaux, les repères, et références indispensables à l'exercice de responsabilités citoyennes,
- de préparer les diplômés ou si besoin, de chercher les moyens de validation des acquis les plus pertinents pour chaque personne dans un objectif de réinsertion.
- d'être partie prenante du parcours avenir pour les élèves de 18 à 21 ans, dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire.

**Le RLE organise le service de l'enseignement en tenant compte des contraintes liées à la détention (répartition de l'offre pédagogique, constitution des groupes d'élèves, organisation des examens, animation de l'équipe pédagogique). Le RLE assure le lien permanent avec la direction de l'établissement pénitentiaire en participant aux instances propres de la maison d'arrêt.**

**Le RLE a une décharge partielle de service,**

**La maison d'arrêt de Nice est un établissement pénitentiaire de 315 places théoriques accueillant des femmes et des hommes majeurs.**

**Conditions de candidatures :**

Etre enseignant titulaire du 1<sup>er</sup> degré ou 2d degré.

La priorité sera accordée aux enseignants polyvalents et/ou ayant pratiqué des méthodes individualisées qui possèdent un diplôme permettant l'enseignement spécialisé (CAPA-SH ou 2CA-SH option F) **ou** ont une expérience professionnelle dans des établissements scolaires REP+ ou en formation d'adultes.

**Conditions particulières :**

Les personnels sont affectés à titre provisoire pour la durée de l'année scolaire. Au cours de leur première année d'exercice en milieu pénitentiaire, les personnels restent titulaires de leur poste précédent. A l'issue de cette première année, les personnels peuvent, s'ils le souhaitent ou si les corps d'inspection le jugent utile, retrouver leur affectation sur ce poste. Ils devront suivre trois semaines de stages d'adaptation à l'emploi (une semaine à l'école nationale de l'administration pénitentiaire d'Agen et deux semaines à l'INS-HEA de Suresnes).

Les candidats non spécialisés doivent s'engager à préparer le CPA-SH ou 2CA-SH.

**Procédure :**

Les candidats sont reçus en entretien individuel par une commission dont les membres sont désignés conjointement par l'autorité académique et le directeur régional des services pénitentiaires. L'entretien a un double objet : donner au candidat une information complète et précise sur les conditions d'exercice et les sujétions particulières qu'elle implique et lui permettre d'exprimer ses motivations pour la fonction.

La commission formule un avis qui est transmis au directeur académique de l'éducation nationale qui procède à l'affectation provisoire du candidat.

Les candidatures, curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation, seront adressées à pour le 14 avril :

1. **Monsieur le directeur académique des services de l'éducation nationale**, Direction des services départementaux de l'éducation nationale d'Alpes Maritimes : [ien-06.ais@ac-nice.fr](mailto:ien-06.ais@ac-nice.fr) copie [ia06-dipe2@ac-nice.fr](mailto:ia06-dipe2@ac-nice.fr)

Et à

2. **Monsieur le proviseur de l'unité pédagogique pour l'enseignement en milieu pénitentiaire** : [ce.0133402c@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.0133402c@ac-aix-marseille.fr)

Une commission de recrutement est arrêtée le jeudi 27 avril 2017.

Pour de plus amples renseignements sur les spécificités des missions, vous pouvez consulter le site internet de l'unité pédagogique régionale PACA Corse : <http://www.upr-paca-corse.ac-aix-marseille.fr>